

LE BASTIDAN

Toutes les infos de votre village • mai 2021

Le magazine municipal d'informations de La Bastide des Jourdans

MAG



#1



bastidedesjourdans.com



**DES PROJETS
DANS LE CARTABLE !**



**LES GRANDS
CHANTIERS**



**LE VILLAGE,
NOUVEAUX PROJETS**



**VALORISER
LE PATRIMOINE**



Nouveaux Bastidans : La municipalité vous invite à vous faire recenser auprès du secrétariat de la Mairie. Une cérémonie d'accueil sera organisée prochainement.



Insertion publicitaire dans le magazine municipal :

Vous êtes un professionnel et votre activité se trouve sur La Bastide des Jourdans ou aux alentours ? Faites-vous connaître avant le 31 août. Contactez le secrétariat de la mairie au 04 90 77 81 04.

Infos services

- Gendarmerie :** Une permanence est en place une fois par mois. La date est affichée en mairie.
- Point informatique gratuit :** Vous avez la possibilité d'utiliser l'ordinateur et l'imprimante qui se trouvent à l'accueil de la mairie.
- Maison des services au public :** Tous les vendredis matin de 9h à 12h, une permanence sur rendez-vous est à votre disposition au bureau de poste (impôts, caf, carsat...).
- Cotelub :** Collecte des encombrants, service gratuit. Tous les mardis sur inscription au 04 90 07 48 12, contact@cotelub.fr
 Pôle environnement (déchèterie, service gratuit) 04 90 08 45 78, carte d'accès à retirer en mairie (sur justificatif de domicile et pièce d'identité).

Infos pratiques

- Cantine et garderie :** Inscription auprès de la mairie. Les paiements se font par internet (Tipi-budget) ou par chèque à envoyer au Trésor Public de Pertuis.

Médecin : Docteur Berthelot 04 32 60 69 39
Kinésithérapeute : Renucci Vincent 04 90 09 86 59
Pharmacie de l'Èze à Grambois : 04 90 77 92 73
Pharmacie de garde : 3237
Emplacement défibrillateur : Mairie entrée principale, en extérieur sous les arcades

Cabinet d'infirmières libérales :
 Fournier Chantal 06 67 29 98 74
 Vial Corinne 06 62 67 94 41
 Garbarino Julie 06 67 00 52 34



Partez sereins : Préparez vos vacances avec sérénité. Inscription auprès de la gendarmerie. Contre les cambriolages, ayez le bon réflexe !



N°1 - MAI 2021
LE BASTIDAN

Directrice de publication
Séverine Maugan-Curnier

Rédaction
Béatrice Vincent, référente
Marie-Pierre Bon, Lisa Perez,
Gérard Nieto, Nicolas Salerno,
Florian Gallis, Jean-Claude Laffont
Jessica Peretti

Conception graphique
Adrienne Boulay Vadrot

Photographies et illustrations
Mairie
OT Luberon Sud Tourisme
Adrienne Boulay Vadrot
Freepik

Imprimerie
Mad Print
Imprimé sur papier recyclé

Mairie de La Bastide des Jourdans
1 Cours de la République
84240 La Bastide des Jourdans
04 90 77 81 04

www.bastidedesjourdans.com
mairie@bastidedesjourdans.com

Horaires
Lundi, mardi, mercredi, vendredi
8h à 12h30 - 13h30 à 16h30
Jeudi
8h à 12h30
(bureau fermé l'après-midi)

Madame le Maire reçoit
sur rendez-vous

ÉDITO

Chères Bastidanes,
Chers Bastidans,

Après neuf mois de mandat, l'équipe municipale a le plaisir de vous présenter le premier «né» de la nouvelle édition du bulletin d'information.

C'est désormais «LE BASTIDAN» que vous recevrez dans vos boîtes aux lettres.

C'est grâce à vos nombreuses propositions que le journal a été baptisé ainsi.

Je remercie tous les habitants qui en répondant à notre sondage ont montré leur implication dans la vie du village, et notamment Monsieur Paul Bonnafoux qui a offert son coup de crayon en réalisant le dessin de couverture.

Bastidans, à vos crayons car ce journal c'est aussi le vôtre.

Nous lançons pour la prochaine édition le concours «DESSINE TON VILLAGE» ouvert à tous les talents de tout âge !

Rendez-vous à la dernière page de couverture pour plus d'information.

Tous les samedis matin, de mi-avril à mi-octobre, La Bastide des Jourdans accueillera un marché hebdomadaire qui animera la place de la mairie. Ce dernier va permettre la redynamisation du centre du village. Pour qu'il perdure, nous vous y attendons nombreux.

Je compte également sur votre soutien à nos commerçants et



Séverine MAUGAN-CURNIER
Maire de La Bastide des Jourdans

producteurs locaux qui font vivre notre commune.

La covid-19 rythme toujours nos vies, c'est pourquoi il est essentiel de continuer à respecter le protocole sanitaire en vigueur.

L'équipe municipale met tout en œuvre pour la protection de chacun d'entre vous et travaille avec bienveillance et sérieux pour la commune.

Je vous souhaite une bonne lecture et espère que vous prendrez plaisir à découvrir cette nouvelle édition.

Bien à vous
Séverine Maugan-Curnier

DES PROJETS DANS LE CARTABLE !

Depuis l'inauguration du self-service de la cantine, nous avons reçu beaucoup de retours positifs de la part des enfants, des parents et de nos agents du service cantine.



Pour assurer la sécurité de nos enfants, un dépôt minute a été matérialisé au niveau du passage piéton. Des agents municipaux assurent le bon déroulement de l'accès à l'école.

SERVICES À L'ÉCOLE

Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire est toujours en vigueur et nous remercions le personnel pour leur efficacité.

Durant les vacances scolaires de Printemps, et compte-tenu de la situation sanitaire, la municipalité a organisé une garderie communale dans les locaux de l'école Edouard Arniaud, permettant ainsi l'accueil des enfants des personnels soignants et de première ligne.

Une quinzaine d'enfants a été accueilli par les agents communaux qui ont assuré ce service avec tout leur profes-

sionnalisme en leur proposant de nombreuses activités dans une ambiance chaleureuse.

Garderie «L'Île aux Enfants»

Compte tenu du dernier confinement et des nouvelles restrictions gouvernementales ne permettant pas aux associations d'intervenir, l'association « L'Île aux Enfants » en charge des activités de garderie n'a pu assurer ce service.

Cette équipe volontaire et dynamique a pu accueillir de nouveau les enfants depuis le 28 avril.


L'Association des Parents d'Élèves

L'APE tient à remercier les volontaires pour le goûter se déroulant le vendredi soir devant l'école, et qui se passe dans la bonne humeur et toujours avec le sourire.

Nous remercions également Madame le Maire pour sa réactivité lorsque nous en avons besoin.

Cette année, la venue du Père Noël en décembre, restera gravé dans la mémoire des petits et des grands comme un moment magique. Merci à tous.

Katia Pancrazzi, Présidente

 @apelabastidedesjournans

KERMESSE 2021!

La kermesse se déroulera le samedi 12 juin.

INSCRIPTIONS EN MATERNELLE

Pensez à inscrire votre enfant né en 2018 pour la rentrée de septembre 2021 en 1^{ère} année de maternelle. Le dossier d'inscription peut être retiré à l'accueil de la mairie, envoyé par mail ou téléchargeable sur le site de la commune.

Le rôle de la commune se traduit en premier lieu par un soutien direct à l'école et à son fonctionnement.

La municipalité finance la présence dans chaque classe de maternelle d'une ATSEM, pour faciliter les missions quotidiennes des enseignantes. Grâce à leur présence, leur accompagnement et leur patience aussi, la vie de classe est facilitée.

La municipalité n'intervient pas dans les projets pédagogiques de l'équipe enseignante, mais participe activement à la réalisation de projets, avec une enveloppe annuelle d'environ 13 800€ (fournitures scolaires et sorties scolaires).

Chaque mercredi, les agents communaux effectuent les travaux demandés par les enseignantes.



Quoi de neuf pour le PLAN NUMÉRIQUE RURAL

Dans le cadre du programme d'équipement numérique de l'école, la commune souhaite développer les usages du numérique pour les élèves des différents cycles, mais aussi participer à l'acquisition des compétences numériques et des fondamentaux, au regard des programmes en vigueur.

Ce projet entend permettre l'individualisation de la pédagogie, et faciliter la mise en œuvre de parcours d'élèves différenciés. Les enseignantes de l'école souhaitent, comme le suggèrent les programmes officiels, répondre activement à l'évolution de la société en transmettant des savoirs à des enfants qui grandissent depuis leur naissance dans un monde numérique.

L'acquisition et l'utilisation quotidienne de tableaux blancs

interactifs (TBI) offre cette possibilité. En effet, il permet d'afficher devant toute la classe le contenu d'un écran d'ordinateur et de fait facilite pour les élèves le développement de leur culture numérique à partir d'un usage raisonné et maîtrisé de l'outil informatique.

Pour l'année 2021, la municipalité a souhaité acquérir un tableau interactif et 3 ordinateurs, pour un montant total de 3 622€ ttc. Cette opération est subventionnée par l'État à hauteur de 50% et 30% par le Conseil Départemental de Vaucluse.



LE PARASCOL connecting people !

La commune poursuit sa modernisation de son administration et lance « PARASCOL », véritable outil permettant d'accéder à différents services par internet. Ce nouvel outil de proximité sera mis en place pour la rentrée scolaire 2021-2022. Il facilitera vos démarches administratives quotidiennes : cantine, accueil périscolaire... Les parents d'élèves pourront enfin gérer, réserver et payer en ligne les prestations liées à l'enfance proposées par la commune. Il vous sera dédié et vous permettra d'accéder à votre fiche famille, ainsi qu'au mode de paiement par internet et à l'accès à vos factures dématérialisées. Une réunion d'information sera prochainement proposée aux parents par les élus de la commission des Affaires Scolaires.

VILLAGE D'ENFANTS VILLAGE D'AVENIR

La Garderie des CTB tire sa révérence après de longues années passées auprès de vos enfants.

L'île aux enfants, une nouvelle garderie !

Cécile Pergaud, la Présidente et Brigitte Lecomte, la Trésorière ont la joie de vous informer de la création de l'Association : « L'île aux Enfants ».

Cette nouvelle association reprend le flambeau des CTB et nous continuons à accueillir vos enfants les mercredis et les vacances scolaires avec un programme d'activités diverses et variées.

Un petit mot de fin pour remercier notre Irène. Cette personne incroyable qui s'investit depuis plus de 20 ans pour les enfants du village. Elle a commencé par des stages d'ateliers créatifs pour ensuite créer la garderie.

C'est Irène qui nous a recruté toutes les deux pour l'accompagner dans cette folle aventure et nous lui



sommes reconnaissantes pour tout ce qu'elle a entrepris pour nous et pour les enfants. Sans elle, notre association n'aurait pas pointé le bout de son nez.

Irène continue sa route à nos côtés dans L'île aux Enfants.

Horaires : de 8h à 18h - Tarif 11€ la journée, 8€ la demi-journée - Prévoir le repas du midi
Renseignements auprès de Cécile Pergaud au 06 28 49 68 38

PROGRAMME

Mercredi 12 mai
Grenouille colorée
Mercredi 19 mai
Balade et lecture
Mercredi 26 mai
Lecture avec Liliane
+ activité fête des Mères

Vacances d'été

Il y aura de la rigolade, des balades, de la cuisine, des jeux, de l'art, de la lecture, de l'arrosage et autant d'éclats de rire qu'il y aura d'enfants !

Programme à venir  @L'île aux Enfants

Mercredi 2 juin
Prénom Pop Art
Mercredi 9 juin
Atelier sport
Mercredi 16 juin
Activité fête des Pères
Mercredi 23 juin
Pâtisserie
Mercredi 30 juin
Art de silhouette



L'ASSOCIATION AEB INCLUSION FAIT BATTRE LE COEUR DES ENFANTS AUX BESOINS PARTICULIERS

Nous sommes présents sur la commune de La Bastide des Jourdans pour accompagner les familles et les professionnels de l'éducation et de la petite enfance ayant des enfants et/ou jeunes porteurs de troubles neurodéveloppementaux. Nous vous aidons dans vos démarches administratives, dans les connaissances des troubles neurodéveloppementaux.

Nous avons pour projet de développer :
« La maison de l'AEB itinérante »

Le projet en quelques mots; l'AEB inclusion a pour mission d'accompagner les familles ayant des enfants porteurs de troubles neurodéveloppementaux.



Au sein de « La maison de l'AEB itinérante », nous développons une structure socio-éducative-culturelle locale itinérante. Équipés d'un camion aménagé, nous partons à la rencontre des habitants, des petits comme des grands, des communes du Sud Luberon.

NOUS PROPOSONS

- Des ateliers libres autour du jeu (mise à disposition des jeux, des livres etc...)
- Des ateliers dirigés, comme des cours de langue des signes, de bien-être, des ateliers d'écriture etc...
- Des rencontres parents/enfants autour de thématiques spécifiques
- Nous souhaitons également proposer des rencontres avec des professionnels concernés par le développement de l'enfant, afin de sensibiliser, de prévenir, de dépister précocement les éventuels troubles du neurodéveloppement.

Nous avons élaboré un questionnaire qui a pour but de réaliser une étude de marché et de prendre en compte les besoins des familles et des professionnels des communes du Sud Luberon.

Pour recevoir le lien du questionnaire, vous pouvez en faire la demande par mail à aeb.direction@outlook.com

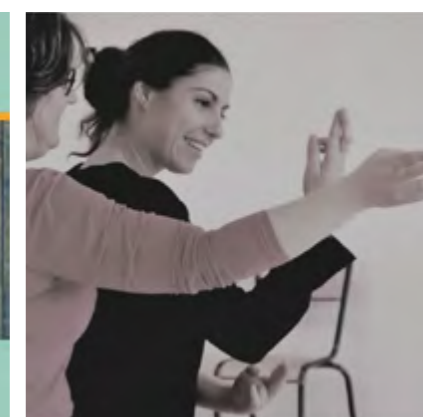
Jessica Peretti,
Directrice & Fondatrice

AEB-Inclusion
Association pour Enfants aux Besoins Particuliers

Troubles neurodéveloppementaux Particuliers et professionnels

- DYS - Dyslexie, dyscalculie, dyspraxie...
- TDA/H - Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité.
- TSA - Trouble du spectre autistique.

06.38.47.09.45 aeb.direction@outlook.com
www.aeb-inclusion.fr



Retrouvez
toutes les
informations
en temps réel
sur le



@aeb inclusion



LES GRANDS

Voirie

La municipalité consciente de la nécessité de poursuivre les opérations de réfection de la voirie communale a fait du pôle travaux la première ligne d'investissement pour l'exercice 2021.

- **Chemin Chambaud et devant la caserne des pompiers :**

L'enrobé a été réalisé courant mars par l'entreprise ROUX TP, pour un coût de 41 286€ ttc.

- **Chemin de Limaille, monument aux morts et parking du tennis :**

Les travaux vont démarrer dans les prochains mois. Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 135 000€ ttc.

- **Chemin de Chancarelle :**

Les travaux vont être déprogrammés temporairement car le Syndicat d'électrification Vauclusien doit intervenir pour des travaux d'éclairage public et de sécurisation courant de l'année.

- **Restauration du lavoir :**

Il est important de mettre en valeur le patrimoine existant et de l'entretenir. Le projet de rénovation du lavoir verra son aboutissement dans les prochaines semaines. Un lavoir à La Bastide des Jourdans pour les plus anciens d'entre nous, cela évoque certainement quelque chose, des souvenirs vécus ou contés. Mais pour les plus jeunes ou les nouveaux Bastidans, ils peuvent être en peine de le situer



CHANTIERS

dans le village tant ce monument de notre patrimoine est si discret. Vous pouvez venir le découvrir place Fontvieille.

Ces travaux de restauration sont effectués par les entreprises «Construction Rénovation du Luberon» et «Forgeron coutelier». Le coût global de l'opération est de 18 855,64€ ttc.

- **Salle polyvalente :**

Devenue vétuste et inadaptée pour accueillir des spectacles, des réunions, des activités associatives ou encore des fêtes privées importantes, la salle polyvalente a été rénovée.

La volonté de la municipalité est de répondre aux attentes générales de la population. Des travaux d'étanchéité du toit terrasse ont été effectués par l'entreprise «Zinguerie Provençale» pour un montant total de 11 325,12€ ttc.

Les agents communaux ont effectué des travaux de peinture dans la salle et par souci d'économie d'énergie et financier, les luminaires intérieurs et extérieurs ont été changés.

Accessibilité

Rappel: La loi du 11 février 2005 imposait que chaque collectivité fasse le diagnostic de ses espaces recevant du public, et qu'elle s'engage à reprendre les non-conformités avant le 1er janvier 2015.

Ayant fait le constat que la plupart des collectivités n'ont pas respecté cette échéance, les services de



Projection des travaux d'accessibilité à la bibliothèque

l'État leur ont imposé de planifier sur une période de six ans les travaux nécessaires à la conformité complète des bâtiments.

La commune de La Bastide des Jourdans a déjà mis en oeuvre des travaux relatifs à l'accessibilité. Toujours dans cette dynamique et ainsi répondre aux obligations des travaux d'accessibilité à l'entrée de la bibliothèque vont être effectués dans les prochaines semaines pour un montant de 8 569,20€ ttc.

*Les agents municipaux ont remis en peinture des places de stationnement à mobilité réduite.



Travaux de restauration du lavoir



Bâtiments

- **Chapelle Notre Dame de Consolation classé monument historique par arrêté du 30/09/1942.**

Un programme de travaux sur cet édifice a été effectué. Dans son rapport, l'architecte priorise une intervention au niveau de la toiture et des étanchéités.

C'est pourquoi la municipalité a décidé d'entreprendre les travaux de la toiture cette année. Le montant global de la restauration complète de la chapelle Notre Dame de Consolation est estimé à environ 90 000€ ttc.

- **Entretien du clocher :**

Dans la continuité de la préservation du patrimoine, des



travaux de nettoyage et de mise en valeur du clocher ont été effectués par l'entreprise «Construction Rénovation du Luberon» pour un montant de 5 520€ ttc.

URBANISME

La nouvelle station d'épuration qui se situe à Fieraque sera prochainement fonctionnelle.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune est à ce jour arrêté.

Il sera réétudié courant 2021 en parallèle avec la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).



DÉCOUVREZ LE VILLAGE AUTREMENT AVEC LES NOUVEAUX PROJETS

Jeunesse et sport : La commission Jeunesse et Sports par l'intermédiaire de son élu référent Jean-Marc Charpin, étudie plusieurs projets de rénovation et de création de sites afin de redynamiser les activités sportives.

Le boulodrome

Dans les mois à venir, cette structure devrait connaître un réel changement, notamment avec la pose d'un nouvel éclairage, ainsi que la pose d'un grillage côté « Étape Bastidane ».

Les murets en béton entourant les arbres seront retirés.



PREMIER SEMESTRE 2022

Le stade

Cette structure est utilisée régulièrement par l'équipe de l'ESHL ainsi que par une nouvelle association « Concept Foot Ecef » qui accueille déjà de nombreux enfants.

Dans les mois à venir, la sécurisation du stade sera réalisée par la pose d'un grillage rigide et de barrières. La sécurisation pour les ballons est également prévue. Des devis relatifs à la pose d'un système d'arrosage et la réalisation d'un nouvel éclairage sont également en cours d'étude.

Les tennis

Les deux terrains actuels sont aujourd'hui très vétustes. C'est pourquoi la municipalité étudie la possibilité de création d'un nouveau court.

Le city stade

Il a été constaté que de nombreuses fissures étaient présentes sur le sol. Cette situation étant anormale au bout de deux ans d'existence, Madame le Maire a demandé qu'une expertise soit réalisée rapidement.

D'autres projets sont en cours d'étude, notamment l'aire de jeux d'enfants à côté du City Stade et le parcours Fitness.



Jean-Marc Charpin, élu référent au sport et Marie-Pierre Bon, élue référente aux associations ont rencontré récemment Madame Lecomte, la Présidente de la Boule Bastidane, association « en sommeil » depuis plusieurs années. Des bénévoles ont déjà fait part de leur souhait de constituer un nouveau bureau.

COTELUB EMBALLE AVEC SON TRI SELECTIF



Réduire, réutiliser, et recycler; 3 verbes simples qu'il faut aujourd'hui savoir et mettre en pratique afin de préserver nos ressources, notre planète et notre nature.

Plusieurs moyens sont mis en place :

- Containers à différents points du village
- Déchets verts : des sacs (5€) et des composteurs en bois (25€) sont disponibles à Cotelub.

La ressourcerie collecte, valorise et revend vos objets (vélos, livres, vêtements, meubles...) en leur donnant une deuxième jeunesse. N'hésitez pas à nous contacter.

Un doute, une question ?
service.dechets@cotelub.fr
ou 04 90 08 45 78

IL ÉTAIT UNE FOIS LA SÉCURITÉ ET LE CIVISME

LA VIDÉO PROTECTION

Pourquoi installer un système de vidéo protection ?

Prévu pour le deuxième semestre 2021, il permettra de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens (risques d'agressions, vols, dégradations, incivilités etc...) dans notre village.



«Les dispositifs dits «de vidéoprotection» filment la voie publique et les lieux ouverts au public et sont soumis aux dispositions du code de la sécurité intérieure»*

Des panneaux indicateurs de ce dispositif seront installés aux entrées du village.

*<https://www.cnil.fr/definition/vidioprotection>



La municipalité souhaite informer régulièrement les Bastidans.

Pour cela, nous avons procédé à la rénovation du panneau situé à Fiéraque. Un nouveau panneau a été installé en bas de l'école.

Vous trouverez les informations sur les panneaux déjà existants:

- sur le Cours de la République
- à Fiéraque
- chemin de Chancarelle

INFORMATIONS

La Bastide des Jourdans est un village où il fait bon vivre. C'est pourquoi la municipalité souhaite sensibiliser la population sur les dégradations et incivilités dans le village.

Des solutions apportées

avec des dispositifs qui ont été mis en place dans tout le village:

- Totems à déjections canine
- Poubelles à déchets avec cendrier



Une clôture de sécurité a été mise en place autour de la bibliothèque afin d'éviter d'aller sur le toit.

Pour sécuriser les piétons, un marquage au sol a été matérialisé rue du Barry.



Interdiction à tous véhicules à moteur d'emprunter les chemins privés sauf les CCFF et véhicules de secours.



Nuisances sonores

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou à défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Harmonie dans le village

Le village est un espace pour tous. Piétons, voitures, cyclomoteurs, cyclistes... doivent cohabiter en toute sécurité.

Merci aux 2 roues de respecter ces règles pour le confort de tous.

Propriété privée

Les voies privées doivent avant tout être identifiées sur le cadastre, puis signalées sur le terrain. L'article 1^{er} du décret 80-923 du 21 novembre 1980 indique «qu'il appartient aux propriétaires de voies non ouvertes à la circulation de prendre toutes les dispositions pour matérialiser l'interdiction qu'ils font de l'emprunt des dites voies privées.»

Les animaux

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures appropriées pour préserver la tranquillité des habitants concernés et du voisinage. Ceci de jour comme de nuit y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Un arrêté sur la commune pour les chiens tenus en laisse est en vigueur.

Activités professionnelles

Les responsables des établissements, ateliers et magasins de toute nature, publics ou privés doivent veiller à ce qu'aucun bruit issu des bâtiments et exploitations n'occasionnent des gênes envers le voisinage tant par son intensité que par sa nature ou ses conséquences.

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles ou économiques à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, de leur répétition et de leur vibration, doit interrompre les travaux ou les faits à l'origine des nuisances entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et des jours fériés sauf en cas d'intervention urgente dûment justifiée.



Bricolage, jardinage et activités bruyantes

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles, d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanants de leur activité, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

Respectons notre village !

LE MARCHÉ DANS LA COURSE !



Afin de redynamiser le village, la municipalité a mis en place un marché hebdomadaire les samedis matin, d'avril à octobre de 8h à 13h.

Comme toutes les communes où un marché existe, il créera une nouvelle dynamique économique qui sera profitable à tous les acteurs du secteur, ambulants comme sédentaires.

Permettant de diversifier l'offre des produits, le marché sera aussi un centre d'intérêt qui attirera de nouveaux clients, animera le village et participera

au lien social.

Nous avons le plaisir d'accueillir un poissonnier tous les vendredis sur la place de la mairie.

Madame le Maire tient à remercier tous les élus et le personnel municipal qui ont oeuvré pour la création et la mise en place du marché dans notre village.



STATIONNEMENT INTERDIT

Conformément à l'arrêt du Maire n°2021-08, le stationnement sera strictement interdit sur la place de la République chaque samedi de 6h30 à 14h00.

En concertation avec la gendarmerie de Pertuis, tout manquement à ces règles de stationnement sera verbalisé. Afin de permettre la bonne tenue du marché, nous comptons sur votre civisme et votre respect des règles de stationnement.

VILLAGE FLEURI DEVANT VOTRE PORTE !

Le printemps a pointé le bout de son nez et malgré les périodes difficiles actuelles, nous avons souhaité égayer le village par des compositions florales que vous pouvez apercevoir dans le village et à Fiéraque.

N'hésitez pas à fleurir vos jardins, fenêtres et devant votre porte pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

Alors, jardiniers, à vos plantoirs !



ON PARLE BUDGET



Le Conseil Municipal du 9 avril dernier a été l'occasion pour Madame le Maire et Madame Baldran, Adjointe aux Finances, de présenter au vote le compte administratif de 2020 et le budget de l'année 2021.

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats de dépenses et des titres de recettes d'une collectivité locale, prenant en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes.

Il ressort du compte administratif de 2020 un excédent de clôture en section de fonctionnement de 528 225,84€ et un excédent de clôture d'investissement de 46 981,84€.

Le budget primitif est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses. Pour l'année 2021, la section de fonctionnement prévue s'élève à 1 378 147,00€ et la section d'investissement 498 270,00€.

Comme celui de l'année précédente, le budget 2021 répond à une ambition affirmée par la municipalité de maintenir la qualité du service public communal, d'améliorer le cadre de vie et de poursuivre un programme d'investissement d'envergure. Cela passe par la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, une bonne gestion patrimoniale ainsi qu'une recherche systématique et dynamique de subventions.

Vous pouvez retrouver les comptes-rendus des séances sur le site de la commune : www.bastidedesjournans.com

LA BASTIDE SOLIDAIRE



À la demande de l'ARS et de la Préfecture du Vaucluse, l'équipe du CCAS a contacté durant 2 après-midi consécutives toutes les personnes de 75 ans et plus, recensées afin de comptabiliser les personnes favorables à la vaccination contre la covid-19.

À ce jour, plus de 80 Bastidans de 75 ans et plus ont bénéficié du vaccin. C'est sans compter toutes les autres catégories d'âge qui ont pu également être vaccinés depuis.

PERMANENCES

Depuis la mise en place de ce nouveau dispositif, six permanences ont eu lieu. Elles sont assurées une fois par mois par deux membres du CCAS. 8 familles ont été reçues afin de traiter leur demande (recherche d'emploi, aide aux papiers, dossier CAF, CMU, APA etc...)

La prochaine permanence se tiendra le samedi 29 mai de 10h à 12h sur rendez-vous au 04 90 77 81 04.

BUDGET 2021

Le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni à plusieurs reprises et récemment pour le vote du budget 2021 en date du 12 mars. Présenté par Madame la Présidente, il a été adopté à l'unanimité.

LA MGA, LA MUTUELLE DE VILLAGE POUR TOUS LES BASTIDANS

En ce début d'année, la commune a renouvelé la convention de partenariat avec la Mutuelle Générale d'Avignon (MGA).

Ce partenariat permet la mise en place d'une mutuelle santé de village pour que les Bastidans qui le souhaitent, puissent bénéficier d'une meilleure couverture santé avec des tarifs attractifs.

Des permanences individualisées ont lieu à La Bastide des Jourdans, sur demande de rendez-vous auprès de la mairie.

Un agent de la MGA reçoit les administrés, étudie avec eux la formule la plus adaptée à leurs besoins. Des plaquettes d'information sont disponibles à l'accueil de la mairie sur simple demande.



AVEC LE CCAS

Présence verte propose des solutions de téléassistance complètes alliant sécurité, proximité, convivialité et secours, adaptées à tous les besoins pour tout public (les jeunes seniors, les seniors, les personnes seules ou en situation de handicap et les professionnels en situation de travailleur isolé). Le CCAS peut prendre en charge une partie des coûts de l'abonnement selon vos revenus.



En cette période de crise sanitaire, il a été constaté que des personnes restent seules chez elles, ne pouvant plus accéder aux activités associatives, ni rendre visite à leurs proches, familles et amis. L'équipe du CCAS envisage de mettre en place dès qu'il sera possible en fonction des restrictions en vigueur, des ateliers lecture, discussions à thèmes, en collaboration avec le Clic Soleil Age et l'AEB Inclusion. Toutes deux bénéficient d'une subvention annuelle de la municipalité pour les aides apportées aux Bastidans.

Les informations nécessaires à l'inscription vous seront communiquées prochainement

@Centre Communal d'action sociale de la Bastide des Jourdans - Ccas



Clic Soleil Age
Centre Local d'Information
et de Coordination
Association loi 1901
Partenaire de l'État

Vous cherchez un soutien ? des renseignements ? une aide ? Vous avez plus de 60 ans ? Vous êtes un aidant familial ou un professionnel ? Le quotidien devient compliqué ou vous rencontrez des difficultés, contactez-nous.

Des aides au maintien à domicile, aux aides financières, le Clic Soleil Age est là pour vous renseigner et vous orienter avec son service entièrement gratuit.

Nous vous accueillons au 4 rue de la Mairie, à Grambois. Nous intervenons également sur la commune de La Bastide des Jourdans sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et 14h à 16h
Fermé les mercredis

Pour tout renseignement, contactez-nous au 04 90 08 87 64.

clik.soleilage84@wanadoo.fr

@Clic Soleil'age

L'AEB Inclusion a pour objectif d'accompagner les familles ayant des enfants porteurs de troubles neurodéveloppementaux:

- Prévention/orientation: informer et aiguiller les familles dans le parcours de soin de leur enfant
- Accompagnement: aide aux démarches administratives pour la reconnaissance du handicap (dossier MDPH)

Pour tout renseignement, contactez-nous au 07 78 81 21 38
aeb.direction@outlook.com - www.aeb-inclusion.fr

@aeb inclusion



LES JARDINS FAMILIAUX TÉMOINS D'UN VILLAGE QUI CHANGE



Le projet avance pour 2022.

La phase administrative est longue mais l'équipe travaille au mieux pour que ce site soit mis en service dans les prochains mois. Vous serez tenus informés dès que les dossiers de candidature seront disponibles afin de pouvoir déposer votre demande.

**Aider les autres,
C'EST MON MÉTIER**

Les métiers de l'aide à domicile : des milliers d'emplois à pourvoir dans les prochaines années, des emplois de proximité, au service des autres et ouverts à toutes et tous.

Pour en savoir plus : social-sante.gouv.fr/personnes-agees-un-secteur-qui-recrute



Régulièrement, les membres du CCAS prennent contact auprès d'administrés, notamment les plus fragiles afin de s'assurer de leur bonne santé et de leurs éventuels besoins particuliers.

Pour permettre aux plus vulnérables de lutter contre la chaleur et les températures caniculaires, un brumisateur par famille sera distribué début juillet aux personnes de 75 ans et plus ainsi qu'aux personnes atteintes de pathologies invalidantes recensées en mairie.

Perte d'autonomie ?

MAMAN EST TOUJOURS SOURIANTE ET JE VEUX QU'ELLE LE RESTE

Informez-vous sur www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Nouveauté : Comparez les prix des maisons de retraite en France et calculez les restes à charge.

DÎTES-LE AVEC LA VERDURE !



Une antenne des CCFF «Comités Communaux Feux de Forêt» est présente dans la commune. Cette antenne regroupe des femmes et des hommes de tous âges, soucieux de s'impliquer dans la protection de leur environnement contre le risque feux de forêt. La mairie a accordé une subvention au CCFF pour l'achat de nouveau matériel tel que des talkies-walkies. Le CCFF fait appel à candidatures pour cette nouvelle saison. Contactez le CCFF par la mairie.

RÈGLEMENTATION, LE DÉBROUSSAILLAGE AUTOUR DE SA MAISON, UNE OBLIGATION

Élagage des arbres, arbustes et haies: les règles en vigueur

La hauteur limite admise se calcule du sol de plantation de l'arbre jusqu'à la pointe de l'arbre, arbuste ou haie. Par ailleurs, le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à une hauteur inférieure de 2 mètres (sauf par exemple en cas de prescription trentenaire). Si les arbres meurent ou s'ils sont coupés ou arrachés, le voisin ne peut les remplacer qu'en observant les distances légales.

Arbres et arbustes plantés à l'intérieur de la propriété

Pour toute plantation d'un arbre, arbrisseau ou arbuste dont la hauteur dépasse (ou dépassera) les 2 mètres, une distance minimum avec la propriété du voisin doit être respectée. Cette distance est de 2 mètres (la dis-

tance est calculée par rapport à l'axe médian du tronc de l'arbre, Cass. Civ. 1^{er} avril 2009). La distance de plantation se mesure toujours à partir du milieu du tronc.

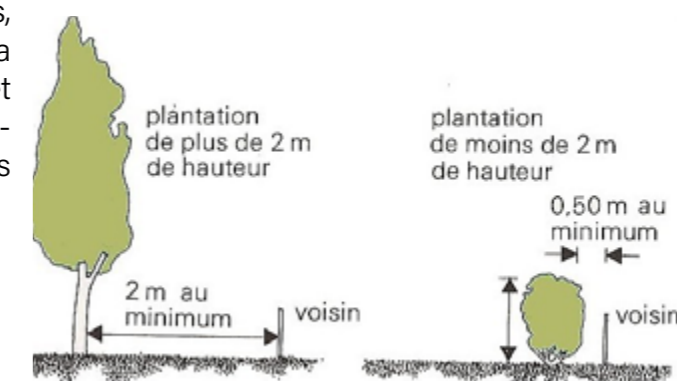
Lorsque les branches d'un arbre surplombent la propriété d'un voisin, celui-ci peut obliger le propriétaire à le couper ou à le faire couper. La Cour d'appel de Limoges, le 13 mars 2013 (numéro 12-00577) a condamné des propriétaires à élaguer un bouleau d'une hauteur de 18 mètres situé à environ 3 mètres de la limite séparative.

L'élaguage doit porter sur les branches, même hautes, de l'arbre dépassant la limite de la propriété et l'opération doit être renouvelée au moins tous les 4 ans.

Le terrain se trouve en limite de voirie

L'article 673 du Code civil, n'est toutefois pas applicable aux fonds séparés par une voie communale affectée à la circulation générale et ayant fait l'objet d'un classement dans le domaine public par délibération du Conseil Municipal, rappel des Ministres de l'agriculture dans une réponse ministérielle du 15 avril 2010 (JOS Q.12397)

Les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élaguage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique à l'aplomb de la dite voie.



EN FORÊT, 6 RÈGLES À RESPECTER

- PAS DE MÉGOT JETÉ DE SON VÉHICULE**
Toute l'année, il est interdit de jeter des objets incandescents dans les forêts, maquis, garrigues, landes.
SANCTIONS
Les automobilistes surpris à jeter sur la route leur mégot, peuvent être verbalisés (135 €) par les agents assermentés (gendarmerie, police, ONCFS, DDTM...) simplement en relevant leur numéro d'immatriculation.
- PAS DE FEUX DE CAMP NI BARBECUES EN FORÊT**
En forêt et à moins de 200 mètres d'un espace boisé l'usage du feu est strictement interdit toute l'année. Cet interdit s'applique même si vous êtes à proximité d'un plan d'eau. Les BBQ à gaz sont aussi interdits comme les planchas et les BBQ dits « eco » à usage unique.
SANCTIONS
En forêt, allumer un feu est passible d'une amende de 135€ aggravée en cas de responsabilité de dégâts à autrui.
- NE PAS FUMER EN FORÊT**
En forêt, vous n'êtes pas autorisés à fumer, article 148 du code forestier.
SANCTIONS
135€
- NE PAS STATIONNER SUR LES ZONES HERBEUSES**
Attention, le pot d'échappement très chaud en contact avec des herbes sèches peut être à l'origine d'un départ de feu.
SANCTIONS
135€
- NE PAS GARER SON VÉHICULE DEVANT UNE BARRIÈRE DFCI**
Le stationnement et la circulation sur les pistes forestières sont strictement réglementés (135 euros d'amende).
SANCTIONS
135€
La circulation en forêt hors des pistes est interdite à tout véhicule.
SANCTIONS
1500€
- NE PAS STATIONNER SUR LES ZONES HERBEUSES**
Attention, le pot d'échappement très chaud en contact avec des herbes sèches peut être à l'origine d'un départ de feu.
SANCTIONS
135€

Logos des partenaires : Agence Française pour la Prévention des Incendies, Département des Alpes-Maritimes, Ardèche, Avenir Alpes, Bouches-du-Rhône, Communauté de Communes Alpes de la Méditerranée, Hautes-Alpes, Hérault, Lozère, La Durance, etc.

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

Dengue, chikungunya, zika PROTÉGEONS-NOUS !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. C'est là qu'il faut agir... PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

Guide du débroussaillage réglementaire aux abords des constructions dans le département de Vaucluse

Débroussailler autour de sa maison : « une obligation »

2ème édition

Logos : Agence Française pour la Prévention des Incendies, Département de Vaucluse, Préfecture de Vaucluse, etc.

FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

NE PAS BOIRE D'ALCOOL

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS REFLEXES

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

PRENEZ LE LARGE

Alors que cette situation de crise sanitaire perdure, les associations de La Bastide ne baissent pas les bras et font preuve d'une patience hors norme, mais aussi de créativité.



Organisation des manifestations et d'activités en plein air autorisées, assemblées générales en visio ou par mail, échanges sur les réseaux sociaux ou par téléphone, les bénévoles ont trouvé une parade pour égayer les journées de leurs adhérents.

La municipalité reste à votre écoute,

à vos côtés et dès que cela sera possible, elle mettra tout en œuvre pour vous aider à renouer avec « la vie associative du village ».

C'est pourquoi le versement des subventions 2021 a été voté en Conseil Municipal du mois d'avril pour les associations qui en ont fait

la demande, leur permettant ainsi de pérenniser leurs actions à venir.

Un travail collectif

Le printemps s'installe et restons positifs, le meilleur reste à venir.

Madame le Maire et le Conseil Municipal tiennent à remercier l'équipe sortante du Comité des fêtes qui pendant plusieurs années a œuvré avec engagement, rigueur et enthousiasme pour animer le village.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux bénévoles qui ont repris le flambeau !



LES FESTIVITÉS AU RYTHME DE LA COVID

À ce jour, nous n'avons pas la certitude de pouvoir organiser le 13 juillet et son traditionnel repas tiré du sac. Nous sommes dans l'attente des recommandations gouvernementales.

Les informations vous seront transmises par voie d'affichage et sur la page facebook dès que possible. **La fête des Associations sera organisée le samedi 4 septembre 2021 sur le Cours de la République.**

Les associations de la Bastide vous proposeront leurs programmes d'activités destinés aux enfants et aux adultes. Les inscriptions pourront se faire sur place.

AVEC LES ASSOCIATIONS

Le Foyer Rural

Tout comme 2019/2020, cette saison 2020/2021 restera fortement marqué par la pandémie covid-19. Actuellement, seules les activités de Qi Gong et de Sport Santé sont réalisées en présentiel et en plein air.

L'astronomie est en vidéo conférence chaque vendredi.

L'activité photo est maintenue par le biais d'internet, sur des thèmes photos mensuels à travailler. Gilles et Antonella préparent les reprises de la méditation, et l'italien se fait par vidéoconférence.

Quant aux autres sections enfants et adultes, nous manquons de visibilité pour projeter leur reprise. Nous sommes en discussion avec la municipalité

sur la mise en place d'un cours multisports enfants en extérieur.

Nous sommes tous impatients de voir les conditions sanitaires évoluer pour nous permettre de nous retrouver véritablement et de maintenir ou recréer du lien social, et que le plus beau slogan des Foyers Ruraux « Pour un monde rural vivant » redevienne une réalité tangible.

Notre Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue fin janvier. Le Conseil d'Administration qui a suivi cette AGO a reconduit le bureau en place.

foyerrural.lbdj@gmail.com - foyerrural-labastidedesjournans.org

@foyer rural de La Bastide des Journans

Théâtre en plein air «L'Appel»

Vendredi 11 juin 2021



Ecole Football ECEF
 Section: La bastide des Journans
 Démarrage: Février 2021

DE 5 A 15 ANS GARÇONS & FILLES

Inscriptions
 Email: "gillessalani@live.fr"
 Tel: 07.57.41.68.31
 1 séance technique par semaine.

2 SECTIONS MIXTE (u6 - u9) + (u10 - u12)
 1 SECTION GARÇONS (u13 - u15)
 1 SECTION FILLES (u13 - u15)
 OUVERTURE LE 9 FÉVRIER 2021
 TARIF JUSQU'À FIN JUIN : 75 EUROS
 MERCREDI & SAMEDI
 NOMBRE LIMITE PAR SECTION : 12

ECEF section football

La section football a repris le samedi 24 Avril de 10h à 11h pour les moins de 11 ans, et de 11h à 12h pour les plus grands.

Tarif de la cotisation: 50€ jusqu'à la fin juin. L'autre séance se déroule le mercredi de 13h30 à 14h30.

L'ECEF recherche toujours un sponsor pour équiper en tenues de football.

Gilles Salani 07 57 41 68 31
gillessalani@live.fr

@ConcepFoot Ecef

UNE OFFRE QUI

L'association « Passion Tahiti » a pour but de promouvoir la culture et l'art de la Polynésie Française par la découverte de la danse thaitienne et la création de costumes, mais aussi au travers de l'organisation de manifestations.

Cette culture s'inscrit dans le partage de la joie de vivre par ses musiques et danses riches en couleurs ! Passion Tahiti c'est danser, rire, échanger, s'amuser tout en prenant soin de son corps et de son esprit.




Danse Tahitienne

Cette année, les inscriptions ont doublé ! Des enfants ont pu nous rejoindre en cours d'année, mais je ne pourrai plus en accepter davantage jusqu'en septembre pour des raisons d'organisation et gestion de création de costumes. Pour les futures inscriptions, n'hésitez pas à me contacter !

Les adultes poursuivent les cours depuis novembre par « visio », et je les remercie de continuer de danser avec moi chaque jeudi soir et de garder leur bonne humeur. Les enfants ont pu bénéficier de la salle polyvalente jusqu'à mi-février

sur autorisation préfectorale, et avec le nouveau protocole, l'activité a pu continuer en extérieur grâce à l'autorisation de Madame le Maire. Les familles, les enfants et moi lui en sommes très reconnaissants. L'association propose aussi ses services lors d'évènements : anniversaires, mariages etc... Nous nous déplaçons aussi dans des structures médicalisées lorsque le protocole le permet.



Emilie Ferrandez, passion.tahiti.84@gmail.com  @Passion Tahiti

Comité des fêtes

Nous avons le plaisir de vous présenter notre nouveau bureau, élu lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 13 mars dernier.

Nous prenons à coeur notre nouvelle mission au sein du village. Nous aurions aimé organiser la fête du printemps courant mai, mais malgré tous nos efforts et le peu d'exposants à cause de la situation sanitaire, nous sommes dans le regret d'annuler. Toutefois nous nous concentrons sur l'organisation de la fête votive prévue le dernier week-end du mois d'août.

Nous sommes à la recherche de membres actifs bénévoles pour nous aider à la mise en place.

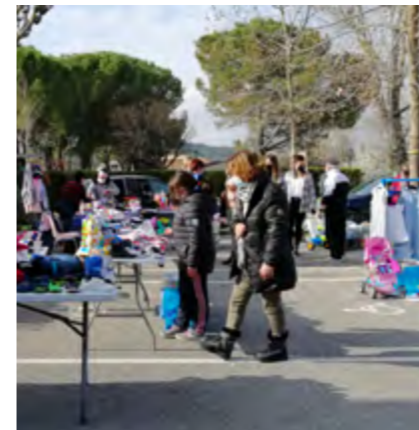
comitedesfeteslbdj@gmail.com  @Comitédesfêtes Labastidedesjoursdans



Nouveaux membres:

Emilie Ferrandez, Présidente
Jessica Peretti, vice présidente
Katia Pancrazzi, Trésorière
Lisa Perez, Secrétaire
Nathalie Repeto, vice Secrétaire

SÉDUIT LES HABITANTS !



Le vide grenier aura lieu au coeur du village le **dimanche 13 juin**. Il est ouvert à tous. Si vous habitez sur le Cours ou la place du village, vous êtes prioritaire pour l'emplacement situé devant votre porte.

Emplacements: 12€ les 4ml

Inscription et renseignements: Irène 06 81 67 52 12

Créations et Traditions Bastidanes

Grâce aux autorisations préfectorales, municipales et aux mesures sanitaires sur chaque stand, nous avons pu organiser sur le parking de la salle polyvalente les traditionnels «Vides poussette et couture».

Les visiteurs ont été nombreux et le ciel clément.

C'est avec une immense fierté que je vous annonce la naissance de la petite soeur des «CTB», l'association «L'Île aux Enfants» qui gèrera désormais seule la garderie des mercredis et des vacances scolaires. Son équipe vous la présente dans un autre article. Je souhaite que du bonheur et de belles réalisations à toute l'équipe, que l'aventure soit longue et prospère.

Les ateliers de couture

Les ateliers attendent avec impatience la réouverture des salles. Restons prudents afin d'avoir le plaisir de se retrouver rapidement pour des moments de convivialité dans notre si beau village.

Irène, Présidente des CTB

 @Créations et Traditions Bastidanes



Bibliothèque

Vente de livres

La vente de livres pour petits et grands est ouverte jusqu'au 20 juin. Voici une belle occasion de nous rendre visite et de repartir avec de nouvelles lectures !

Dons de livres

Un grand merci à nos généreux donateurs. La bibliothèque accepte toujours bien volontiers les dons de livres, CD et DVD dans

la mesure où ils sont en bon état et relativement récents (10 ans en moyenne). Nous ne prenons ni encyclopédies, ni magazines.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Dominique Canu 04 90 77 83 60
bibliothequemunicipale-bdj.emonsite.com

 @Biblio La Bastide des Jourdans

PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE

Crédit photos OT Luberon Sud Tourisme



Patrimoine Bastidan

L'association du Patrimoine Bastidan a vu toutes ses activités suspendues ou stoppées durant l'année 2020.

L'Assemblée Générale de notre association n'ayant pas pu être réalisée en présentiel, nous nous ferons un plaisir de l'organiser dès qu'il sera possible de se retrouver afin de vous exposer tous nos projets de 2021/2022. Toutefois, afin de respecter la réglementation, si la situation actuelle devait encore perdurer plusieurs mois, nous organiserons une AG par voie dématérialisée.

Heureusement, il y a des bonnes nouvelles !

La nouvelle équipe municipale est très sensibilisée au patrimoine et a déjà programmé des travaux de restauration sur le patrimoine communal.

La rencontre qui a eu lieu fin janvier 2021 avec le Conseil d'Administration du Patrimoine Bastidan laisse pressentir la mise en place d'un réel partenariat, ce qui renforce la motivation de toute notre équipe.

Mais pour tout mener à bien, nous avons besoin de votre soutien, pas seulement financier (cotisations ou dons) mais aussi de vos idées et surtout de votre implication au sein de l'association.

Continuez à prendre soin de votre santé et de celle des autres.

À très bientôt.

Nicole Brest

 @Association Patrimoine Bastidan



Astronomie

Le 7 janvier 2021, l'Union Astronomique Nationale a officialisé de nouvelles découvertes sur l'astéroïde (4788) **Simpson** (du nom du musicien anglais). Patrick Sogorb, le responsable de Luberon Sud Astro avait choisi d'étudier cet astéroïde par mesure photométrique (mesure de la quantité de lumière) car il présentait quelques caractéristiques qui semblaient intéressantes.

Il nous commente sa découverte: « une étude poussée de 12 nuits complètes d'observation a eu lieu entre septembre et octobre 2020 sur une centaine d'heures. Elle a permis de

L'ASTRONOMIE LÈVE LE VOILE SOUS UN CIEL LES PLUS PURS D'EUROPE

caractériser la période de rotation de l'astéroïde (2.81552 heures) mais également de découvrir le satellite de cet astéroïde qui orbite avec une période de 14.98 heures.

Un troisième phénomène a aussi été identifié avec une période de 3.1506 heures mais sans pouvoir complètement le caractériser à ce stade (rotation du corps secondaire sur lui-même, un troisième corps dans le système ?) »

À ces observations faites à La Bastide des Jourdans ont été ajoutée celles issues d'observatoires professionnels du monde entier car nous fai-

sons partie d'un réseau international d'observateurs professionnels et amateurs avancés, comme nous. Le télégramme électronique officialisant ces découvertes liste les observateurs selon l'ordre d'importance de leur participation.

Pour la première fois, nous avons été cités en tête de liste. Beaucoup d'astéroïdes sont étudiés chaque nuit de beau temps, car il y a près de 150 nuits de ciel clair par an dans notre belle région. Il y a du travail, car aujourd'hui il y a un peu plus d'un million d'astéroïdes connus dans le système solaire, et leur immense majorité attend qu'on les étudie.

Patrick Sogorb,
Luberon Sud Astro  @Luberon Sud Astro

Comité de Jumelage

J'irais au bout de mes rêves JJ Goldman

« Et même si les tempêtes, Les dieux mauvais, les courants, nous ferons courber la tête, Plier les genoux sous le vent, J'irai au bout de mes rêves, Tout au bout de mes rêves, Où la raison s'achève, Tout au bout de mes rêves... »

Un beau texte opportun ! Lisez-le, chantez-le ! pour adoucir l'adversité de notre quotidien. Toutefois, le comité de jumelage est toujours déterminé et optimiste quant à l'accueil de nos amis de Calvesi prévu du 24 au 27 juin 2021. Les projets enthousiasmants, l'espoir et la confiance en un monde meilleur à venir (que peut-il nous arriver de pire

encore ?) permettront le retour des rires et des partages dont nous avons tant besoin. Bien sûr nous sommes différents car les épreuves de cette année nous ont enseigné que la vie confortable peut basculer épouvantablement en un claquement de doigt.

Mais aucune privation ne peut entraver nos rêves dicit Jean-Jacques Goldman. Rêvons à la reconquête de notre santé, de notre liberté d'échanges familiaux, amicaux et relationnels plus intenses et chaleureux qu'avant cette parenthèse.

ENSEMBLE... JJ Goldman encore !
« ...Souviens-toi, Etait-ce Mai (Mars 2020?) ou novembre Ici ou là, Etait-ce un lundi ? (non

un mardi!) Je ne me souviens que d'un mur immense, mais nous étions ensemble. Ensemble, nous l'avons franchi... »

Pour que ces projets « rêvés » se concrétisent, nous sollicitons votre hospitalité pour nos amis italiens en juin, en souhaitant que les conditions sanitaires le permettent, et attendons vos réponses par retour de mail.

En attendant, prenez bien soin de vous et de vos rêves !

Le Comité de Jumelage

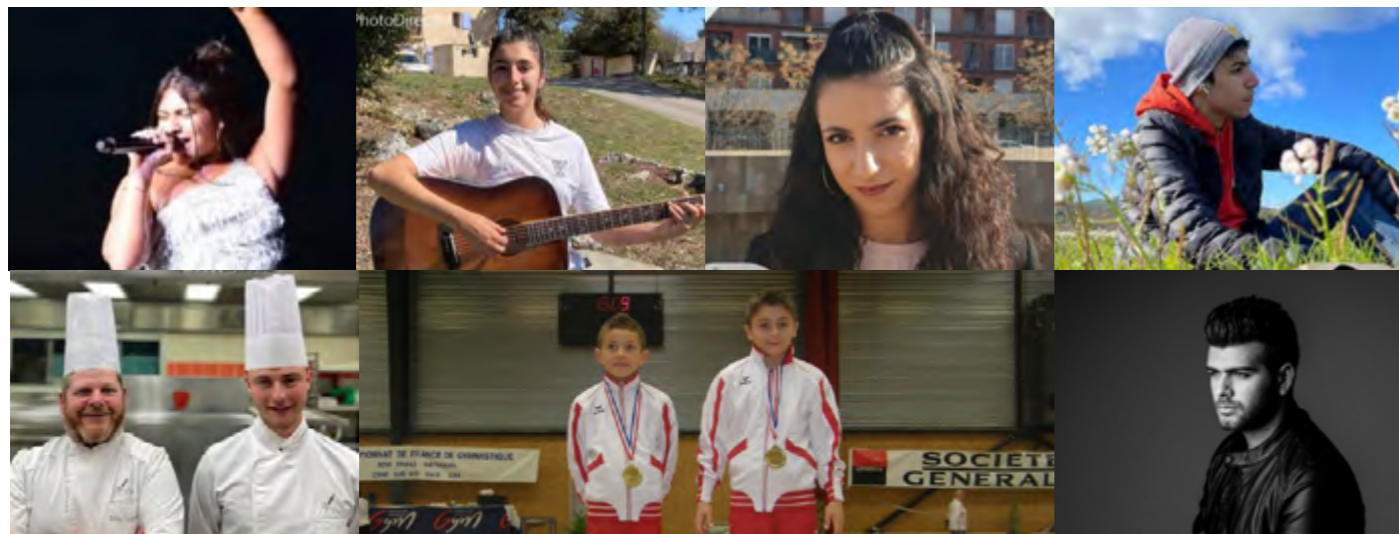
Françoise Piccino
frisouraym@hotmail.com

Antonella Sirdeys
antonella.sirdeys@orange.fr

ILS APPORTENT

Les Bastidans ont du talent ! Chère à Madame le Maire et à ses Conseillers, cette rubrique va mettre en avant à chaque parution des bulletins d'informations, des habitants du village qui brillent dans une spécialité, qu'elle soit sportive, culinaire, artistique ou autre. Pour cette première, nous vous présentons huit jeunes Bastidans qui honorent le village par leur réussite dans diverses disciplines.

Alice, Candice, Noémie, Valentin, Rémi, Maxime, Florian et Julian



Toutes nos félicitations aux lauréats ! Les Bastidans attendent la suite avec impatience.

Si vous souhaitez paraître ou faire connaître quelqu'un de votre entourage, contactez la référente communication Madame Béatrice Vincent, communication@labastidedesjoursdans.com

Articles diffusés avec l'accord des familles et des jeunes talents. Merci pour leur collaboration.

Alice Deleria

Cette jeune collégienne de 14 ans a été bercée depuis sa naissance par le Flamenco. Née dans une famille de musiciens, elle est passionnée par le chant et a participé à la saison 7 de « The Voice Kids ».

Une superbe prestation saluée par les professionnels qui a rendu fiers toute sa famille et surtout ses parents.

Buzzée par Patrick Fiori, son talent, sa voix et son dynamisme l'ont emmenée jusqu' en demi-finale.



Alice qui a grandi à La Bastide est également passionnée de Flamenco. Elle a gentiment fait profiter de sa passion aux enfants de la

garderie des CTB durant les vacances de l'été 2020 en offrant une journée d'apprentissage aux enfants.

LEUR PIERRE À L'ÉDIFICE !

Julian Deleria

C'est un artiste confirmé grâce à sa participation très remarquée dans l'émission « Les Princes de l'amour » saison 4 en 2016.

Julian a toujours chanté et a su gravir les étapes jusqu'à sa participation à l'émission « The Voice » saison 9 diffusée sur TF1 en janvier 2020.

Buzzé par Marc Lavoine, sa prestation riche en émotions et prouesses techniques à chaque émission ont emballé les jurys et l'ont emmené à la fin des « battles ».



Rémi Bleret-Perez

Rémi remporte le challenge « **Une passion, un talent** » by Disciples Escoffier Pays France, saison 2

La deuxième saison du challenge en cuisine s'est déroulée du 4 novembre au 23 décembre 2020 sous le parrainage du Chef étoilé Pascal Bardet.

Le candidat devait proposer une assiette autour du cèpe et de la noix tout en respectant les contraintes techniques suivantes : créer une recette autour du cèpe et de la noix avec deux textures minimum, une sauce émulsionnée et un bouillon clarifié. 13 candidats des 4 coins de la France ont relevé ce challenge. Les établissements hôteliers représentés étaient le CFA



Descriptif de l'interprétation du lauréat.

1. Fond d'assiette en miroir, réalisée avec un consommé de cèpes gélatinifié.
2. Tuile garnie d'un crémeux aux cèpes surmontée de dés de foie gras sautés, de noix torifiées et de jeunes pousses.
3. Tartare de cèpes aux éclats de noix torifiées, brisure de chataignes, condiments, grenades, huile de noix et lamelles de cèpes croquantes.
4. Vinaigrette à l'huile de noix au parfum de grenade.

académique de Poitiers, l'école Ferrandi Paris et Bordeaux, le lycée Saint Joseph l'Amandier d'Angoulême, l'école hôtelière du Périgord de Boulazac et le Centre scolaire Saint Pierre de Calais.

Un jury de Disciples d'Escoffier présidé par Pascal Bardet a évalué et classé les meilleurs travaux.

Lien de la vidéo, des techniques réalisées pour le challenge: cèpes et noix par Rémi Bleret-Perez - Challenge #unepassionun talent Pascal Bardet - Youtube



Candice Paradisio

Élève en classe de 3^{ème}, à 14 ans elle fait de la danse depuis l'âge de 4 ans, classique, contemporaine et depuis 3 ans pratique le hip-hop.

Cette jeune fille qui joue également de la guitare depuis l'âge de 7 ans a obtenu son cycle 1 de formation musicale et instrumentale (guitare).

Elle est en 7^{ème} année de guitare au Conservatoire de Pertuis.



Valentin Paradisio

À 16 ans, ce jeune garçon discret qui suit des études en 1^{ère} générale fait de la flûte traversière depuis l'âge de 7 ans.

Il est diplômé du cycle 1 en formation musicale et cycles 1 et 2 en instrumental. C'est sa 9^{ème} année de flûte traversière au Conservatoire de Pertuis.

Il fait parti de l'Harmonie Junior de Pertuis (ensemble d'instruments à vent).



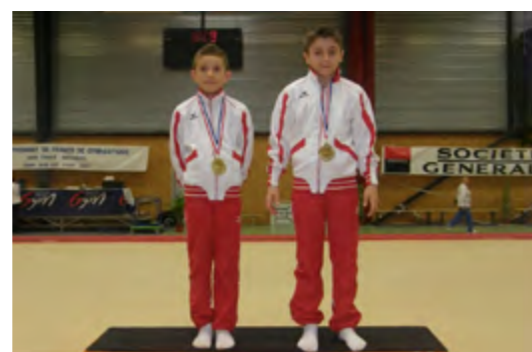
Noémie Paradisio

À tout juste 19 ans, en L2 chimie, cette jeune prodige fait de la danse classique et contemporaine depuis l'âge de 4 ans.

Actuellement élève au Conservatoire Darius Mihaud en cycle 3 dominante classique, elle prépare son Certificat d'Études Chorégraphique.

Elle a également obtenu son cycle 1 en formation musicale et instrumentale en flûte traversière.

Les frères gymnastes Maxime et Florian Orsoni



dans une des meilleures écuries de médecine de Marseille pour la rentrée 2021 pour devenir chirurgien orthopédiste pour préparer les sportifs.

Florian envisage des études de kinésithérapeute avec une spécialité dans le sport.

Ces deux frères de 17 et 15 ans partagent depuis leur plus jeune enfance la même passion de la gymnastique artistique masculine sur agrès. Cette passion a débuté il y a 12 ans au club de gymnastique du Pays d'Aix (650 licenciés reconnus au niveau national) où ils sont toujours licenciés actuellement. La rigueur, la discipline, la ténacité, le cran, le rythme d'entraînement (environ 20h/semaine) qu'impose cette discipline leur ont permis d'atteindre le plus haut niveau de compétition nationale et élite.

Ils sont classés parmi les meilleurs gymnastes français dans leur catégorie d'âge. Anciens pensionnaires du CREPS PACA, ils ont cumulé de nombreux podiums en équipes et en individuels en finissant pour Maxime, vice champion de France Nationale A et pour Florian vice champion de France de la Coupe Nationale. Ils mènent de front leur double projet Sport-études car pour accéder à la performance sportive, un bon niveau scolaire est essentiel.

L'équilibre entre les deux est primordial pour l'épanouissement et la réussite. Maxime a été pris

Trophée de l'entrepreneuriat au féminin Adrienne Boulay Vadrot récompensée



Parmi les entrepreneures en lice pour les 5 trophées « Réussir au Féminin » créés par la CCI de Vaucluse, 7 modèles inspirants se sont distingués le 8 mars lors de la cérémonie sur le campus de la CCI d'Avignon. Une première édition pour l'économie d'un territoire qui ne compte que 21 % d'entreprises dirigées par des femmes.

Quittez la routine pour une bonne dose d'aventures en 2cv !

C'est le slogan de l'entreprise Oh my Deuche créée en janvier 2020 par Adrienne et rejointe par son mari Da-

mien quelques mois plus tard.

Après une belle expérience de vie de nomade à bord de vans aménagés, ils ont mis à profit leurs ressources avec un concept 100% français qui propose une expérience insolite à bord de 2cv décapotables.

Une belle occasion de faire découvrir le territoire par l'enfant du pays, en liberté ou en circuit tout inclus, en mode balade et découverte, ou encore en jeu de piste dans les vieilles pierres, les vignes ou les oliveraies, et tout ça sous un ciel



de carte postale. L'entreprise propose aussi des sorties de groupe pour des événements professionnels, mariages ou evj/evg.

En mai, fais ce qu'il te plaît !

Et pour l'occasion, Oh my Deuche offre 5% de remise à tous les Bastidans sur les locations en liberté, jusqu'au 30 juin avec le code promo **fiersdetrebastidans**

Réservation sur www.ohmydeuche.fr
04 90 77 60 71 - 06 45 47 43 24

@Oh my Deuche

ÉTAT CIVIL

Félicitations aux heureux parents de :

BOULAY VADROT Charlène
née le 24/01/2020 à Pertuis

BRUNET Mathilda,
née le 15/03/2020 à Pertuis

GUERRERO Jolan
né le 04/12/2020 à Pertuis

GEBELIN Robin,
né le 16/12/2020 à Pertuis

SPIANDORELLO Talia
née le 11/01/2021 à Pertuis

OUASLI Adam
né le 13/03/2021 à Aix en Provence

PEREZ Léonnie
née le 30/03/2021 à Manosque



Voies de bonheur aux nouveaux époux

Ilaria ACETI et
Mattéo BRASCHI,
mariés le 24/04/2021

Sincères condoléances aux familles de :

REYNAUD Maryse née VIDAL,
le 04/12/2020

GARCIA Francis, le 06/12/2020

COULARET Max, le 10/02/2021

MOLINARI Bernadette, le
02/04/2021

ROUQUET Germaine née DINI,
le 15/04/2021

CARRIERE Nathalie née
SPAGNOLETTI, le 13/05/2021

Hors commune:

CURNIER Jocelyne, née
SERAFINI, le 27/01/2021

LEGIER Maxime, le 09/03/2021

RIPERTO Marcelle, le 17/03/2021

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Bien vivre à la Bastide

Le rôle d'une opposition durant cette crise est difficile. Nous souhaitons être force de proposition, afin que notre commune avance avec des projets qui préservent la qualité du bien vivre.

À ce jour, tout est compliqué, peu de réunions donc peu de concertation, peu de réalisations. Nous sommes à votre écoute, remontez-nous vos souhaits, vos espoirs.

Pour la durée de ce mandat, nous nous attacherons à être une opposition construc-

tive et vigilente, notre mission sera de veillez au respect du droit et à l'utilisation non abusive des deniers publics.

Prenez bien soin de vous.

Vos Conseillers Municipaux,
Michel Ruffinatti, Jean-Claude Laffont

Bien vivre à la Bastide



Bastidannes, Bastidans,

Malgré le contexte sanitaire qui se poursuit sur ce début d'année, de ce fait une activité plus que limitée: l'équipe Réussir la Bastide reste mobilisée à vos côtés.

Nous sommes toujours joignables via notre boîte mail reussirlabastide@gmail.com

N'hésitez pas à nous remonter vos questions.

Nous espérons voir arriver un retour à une vie normale avec l'arrivée des beaux jours.

Prenez soin de vous.

Jessica Peretti & Julien Prevosto



LA CLOCHE A SONNÉ

L'amicale des Sapeurs Pompiers de La Bastide des Jourdans remercie les commerçants pour leur implication dans la vente des calendriers ainsi que tous les Bastidans qui les ont achetés.

Le centre des sapeurs pompiers remercie la mairie pour la réfection de la voirie devant la caserne ainsi que pour la pose du mât et du drapeau.

La caserne est toujours à la recherche de nouvelles recrues. Contactez-nous si vous êtes volontaire. Tous les dimanches de 9h à 12h, une permanence est faite en caserne.

À L'HEURE DES VOTES

Élections départementales et régionales 2021

Les élections régionales et départementales se tiendront les 20 et 27 juin 2021.

Ces élections, qui devaient initialement se tenir en mars 2021, ont finalement été reportées en raison de la pandémie de covid-19.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer au scrutin régional comme départemental devront être déposées au plus tard le vendredi 14 mai.

Toutefois, une inscription ulté-



rieure peut être acceptée dans 5 cas précis listés par l'article L.30 du Code Électoral, et notamment pour les Français remplissant la condition d'âge exigé pour être électeurs, soit 18 ans minimum, après la clôture des

délais d'inscription.

L'élection régionale aura lieu dans la salle Dumas.

L'élection départementale aura lieu dans la salle du Conseil.



D'OU VIENT MON EAU ?

LE PETIT CYCLE DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE DU SYNDICAT DURANCE LUBERON

L'eau du robinet est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés en France. Vous pouvez la boire quotidiennement et en toute confiance. Depuis l'endroit où l'eau est prélevée, jusqu'au robinet, l'eau suit un parcours avant d'être traitée, consommée puis rendue à la nature. C'est le petit cycle de l'eau.

1 LE PRÉLÈVEMENT

Le territoire du Syndicat Durance Luberon est alimenté en eau potable depuis trois sites de production. L'eau captée par ces 3 sites provient soit des eaux superficielles prélevées directement dans le lit de la Durance, soit de sa nappe d'accompagnement, à partir de puits ou forages situés entre 10 et 15 m de profondeur, sur deux champs captants situés sur les Communes de Pertuis et Mérindol. En moyenne, 4,5 millions de m³ sont produits par an.

2 LE TRAITEMENT - POTABILISATION

Pour être rendue potable, l'eau brute prélevée doit subir un traitement complet pour garantir les qualités sanitaires et préserver la santé humaine. L'eau prélevée directement dans le lit de la Durance est ainsi traitée à l'usine Pont de Durance à Pertuis et passe par différentes étapes de potabilisation. Celle prélevée dans les 2 champs captants est naturellement de bonne qualité de par son origine souterraine.

3 LE STOCKAGE

Le territoire du Syndicat Durance Luberon est un territoire étendu, alimentant en eau potable 21 communes du Sud Luberon, de Mérindol jusqu'à Vitrolles en Luberon ou encore Beaumont de Pertuis. 20 réservoirs et 16 stations de pompage sont ainsi installés sur des points stratégiques afin d'assurer une alimentation continue en eau potable et de garantir une pression minimale en tout point du réseau.

4 LA DISTRIBUTION

À la sortie de l'usine de traitement et des 2 champs captants, l'eau produite est acheminée à travers 710 km de canalisation et alimente plus de 25 000 abonnés.

5 L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les eaux usées sont acheminées à travers 224 km de réseau d'égouts vers 26 stations d'épuration réparties sur tout le territoire du Syndicat Durance Luberon où elles sont traitées pour être ensuite rejetées dans le milieu naturel.

ZOOM

L'assainissement peut également être individuel lorsque l'habitation n'est pas desservie par le réseau d'égouts. Elle est alors équipée d'une installation d'Assainissement Non Collectif (ANC) appelée aussi « fosse septique » qui permet de traiter les eaux usées avant de les infiltrer dans le terrain naturel. Sur le territoire du Syndicat Durance Luberon, il existe environ 6000 installations d'ANC.



Vos achats
100% LOCAL
100% EN LIGNE !

Cotelub soutient le commerce de proximité, et vous ?



3 BONNES RAISONS DE BOIRE L'EAU DU ROBINET ?

ÉCOLOGIQUE

Avec l'eau du robinet

je réduis mes déchets plastiques et je contribue à la protection de la planète

Livrée à domicile 24h/24, 7j/7 !

- Pas de transport
- Pas d'emballage



SÛRE

Avec l'eau du robinet

je bois une eau en toute confiance et sans modération

L'eau du robinet est le produit le plus surveillé !

- Elle est soumise à de multiples analyses de son origine jusqu'à votre robinet et à des contrôles rigoureux quotidiens. Cette surveillance s'inscrit dans le cadre d'une réglementation stricte et garantit la distribution d'une eau répondant aux exigences réglementaires établies par le code de la Santé Publique.
- Elle vous offre toutes les qualités minérales naturelles.

ÉCONOMIQUE

Avec l'eau du robinet

je bois une eau 150 à 200 fois moins chère que l'eau en bouteille

Disponible à tout moment en ouvrant le robinet ! Pratique et facile

(Économie de transport, gain de temps, gain de place...)



Je choisis mes produits



Je les ajoute dans le panier



Je les récupère en boutique



Je consomme local !



DESSINE-NOUS TON VILLAGE

PARCE QUE CE MAGAZINE, C'EST LE VÔTRE !



La mairie de La Bastide des Jourdans vous invite à déposer vos dessins en mairie au plus tard le 31 juillet 2021.

Les dessins seront exposés et le vainqueur verra son oeuvre sur la première page de couverture du prochain magazine.

Participer au projet
du village
c'est déjà AGIR !

#JEDESSINEMONVILLAGE

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX 

BASTIDEDESJOURDANS.COM

